



Loyers impayés d'un bail commercial

Par **Varois83**, le 11/12/2020 à 04:58

Bonjour,

J'ai acheté 2 lots à Bobigny et j'ai un bail commercial avec Appart City qui ne règle plus les loyers. Ils ont pour locataire un bailleur social VSP qui occupe la résidence à quasiment 100 % toute l'année, covid ou pas. Or, ils ont décidé de mutualiser les 90 résidences et se retranchent derrière cette mesure pour ne pas payer nos loyers alors qu'ils les encaissent.

J'ai un bail commercial, je ne suis pas partie prenante ou actionnaire d'Appart City et je me retrouve contraint de subir cette mutualisation.

Je suis loueur de meublés professionnel, c'est mon gagne-pain et depuis mars j'ai touché un seul loyer, je suis en perdition. Pouvez vous m'aider ?

Merci.

Par **miyako**, le 11/12/2020 à 21:15

Bonsoir,

Il s'agit d'un bail commercial ,il faut envoyer une mise en demeure avec menace de porter l'affaire devant le tribunal de commerce .

Amicalement vôtre

suji KENZO